
Appréhender les responsabilités de l'association et de son dirigeant

FICHE PEDAGOGIQUE
&
SYNOPSIS DETAILLE

A DESTINATION DES EQUIPES PEDAGOGIQUES DE LIGUES



APPREHENDER LES RESPONSABILITES DE L'ASSOCIATION ET DE SON DIRIGEANT

Module n°3 du thème « Connaissance de l'association »

Thème	Connaissance de l'association
Objectifs du module	<ul style="list-style-type: none"> • Etre informé(e) des différents types de risques inhérents à l'activité sportive • Savoir prévenir ces différents types de risques • Identifier les différentes responsabilités et procédures liées aux risques encourus • Aborder la notion d'assurance
Niveau du module	Niveau 1
Prérequis des participants	Niveau : aucun Module : aucun
Préconisation du nombre de stagiaires	8 minimum – 15 maximum
Profil du ou des formateurs	Formateur ayant un à trois ans d'expérience managériale dans le milieu associatif et juridique
Public concerné	Dirigeants et salariés de clubs, districts, ligues
Programme du module	<p>Séquence 1 : Bien démarrer</p> <p>Séquence 2 : Prévenir les risques inhérents à l'activité de l'association</p> <p>A. Définir la notion de risque</p> <p>B. Adopter les bonnes conduites en matière de prévention des risques</p> <p>Séquence 3 : Identifier les responsabilités engagées</p> <p>A. La responsabilité éducative</p> <p>B. La responsabilité civile</p> <p>C. La responsabilité pénale</p> <p>D. La responsabilité disciplinaire</p> <p>Séquence 4 : Distinguer les différentes assurances</p> <p>E. Qui doit être assuré et pour quoi ?</p> <p>F. Quelle assurance pour qui ?</p> <p>Séquence 5 : Revenir sur les points essentiels du module et conclure</p>
Durée du module	4 h : <ul style="list-style-type: none"> - Séquences 1 & 2 : 1 h 15 - Séquences 3 : 2 heures, dont 15 minutes de pause - Séquence 4 & 5 : 45 minutes
Délivrance d'une attestation	Oui



Les objectifs visés

Il est à noter que ce module peut être suivi indépendamment des deux premiers modules du thème.

L'idée de ce module est de permettre aux participants d'avoir les clés pour :

- Connaître et prévenir les risques éventuels liés à l'activité du club ;
- Identifier les différents types de responsabilités du club et du dirigeant en cas de risques encourus ;
- Aborder les différentes assurances (du club, des licenciés, des bénévoles, ...).

L'objectif est donc de permettre aux dirigeants du milieu associatif d'appréhender le volet juridique de leur activité et de mettre en place des actions pour en prévenir les risques inhérents.



Le contenu

Séquence 1 : Bien démarrer

1. (15 min) **Objectif(s) :** Le formateur présente les objectifs et le déroulement du module ;
Chaque participant se présente à son tour.
-

Séquence 2 : Prévenir les risques inhérents à l'activité

Objectif(s) : Cette première séquence a pour but de sensibiliser les dirigeants aux différents types de risques auxquels ils peuvent être confrontés et de leur donner des clés afin de prévenir ceux-ci.

A. Définir la notion de risque (15 min)

Il est ici question de présenter dans un premier temps les différents types de risques auxquels peuvent être confrontés les dirigeants au cours de leur activité associative. Un focus sur les risques tels que les violences et agressions, les discriminations, les accidents ainsi que les atteintes aux biens sont ici abordés.

Pour chaque type de risque, le formateur fera le lien avec les éléments concrets donnés précédemment par les stagiaires et par des exemples recensés par la Ligue du Football Amateur.

2.
(1 heure)

B. Adopter les bonnes conduites en matière de prévention des risques (45min)

Dans cette sous-séquence, les participants seront répartis en sous-groupes, et devront réfléchir à une mesure préventive et à une solution pérenne qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leur club pour prévenir du risque qui leur aura été attribué par le formateur.

Après ce moment de réflexion, le formateur exposera tout un panel de solutions qui existe d'un point de vue étatique et fédéral. Ces solutions exposées seront transmises à l'ensemble des participants à l'issue de la formation au titre de la documentation complémentaire.

Séquence 3 : Identifier les responsabilités engagées

Objectif(s) : Il est ici question de sensibiliser de manière progressive les participants aux différents types de responsabilités qui peuvent être engagés à partir d'un fait générateur.

Un focus sur des notions juridiques importantes sera d'abord proposé aux participants. En effet, le formateur abordera la nature de l'association et la notion de membres (dirigeant de droit et de fait) et insistera sur l'importance de la licence.

3.
(2 heures, dont 15
minutes de
pause)

Le formateur évoquera ensuite les quatre différents types de responsabilités qui peuvent être engagés à l'encontre de l'association et des dirigeants, qui sont les suivantes :

- éducative
- civile,
- pénale,
- disciplinaire.

A chaque fin de présentation d'un type de responsabilité, un mini quiz sera proposé aux participants afin de faciliter la compréhension de ces notions.

Séquence 4 : Distinguer les différentes assurances

Objectif(s) : connaître les différentes assurances, pouvoir renseigner ses licenciés et protéger les différents acteurs du club.

4.
(25 min)

A. Qui doit être assuré ? (10 min)

Le formateur revient sur les différentes personnes à protéger (personnes physiques et morales, club, adhérents, salariés, bénévoles, ...).

B. Quel type d'assurance pour chaque acteur ? (15 min)

Pour chaque personne (physique ou morale) exposée, le formateur aborde les différents types d'assurance sous forme de quiz ludique (Responsabilité Civile, défaut d'assurance, ...).

Séquence 5 : Revenir sur les points essentiels du module et conclure

Objectif(s) : réactiver les connaissances, conclure le module de manière dynamique et ludique et répondre à d'éventuelles questions.

5.
(20 min)

Sous forme de Bingo participatif, en équipe, les participants doivent répondre à des questions fermées sur ce qui a été vu pendant ce module : chaque équipe prépare des questions à poser aux autres qui marquent un point si elles répondent juste en premier.

L'équipe qui a le plus de points à la suite de ces différents défis gagne la finale.

Les attestations de formation seront ensuite remises.
